

# Le Scarponais

2012

Le bulletin d'information  
de la commune de Dieulouard

## Sommaire

Éditorial .....	1
Commission finances développement économique, biens communaux, adjudications	2
Commission eau, assainissement .....	7
Commission travaux, voirie, bâtiments urbanisme .....	10
Commission Environnement .....	13
Commission affaires scolaires et Petite enfance .....	16
Commission vie associative .....	19
Commission affaires sociales (C.C.A.S.) .....	23
Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch (C.C.V.M.E.) ..	25
Tribune libre .....	26
Réponse Tribune libre .....	27





**flashez-moi !**  
Communication, événements, expositions  
Une équipe créative à votre service  
**Phonem communication**  
Nancy - 03 83 35 31 48 - www.phonem.com

**francelot**  
vous propose des  
**parcelles à bâtir**  
à DIEULOUARD  
entièrement viabilisées, y compris gaz,  
dans un cadre exceptionnel.

Renseignements : **03.87.31.17.18**

BP 46134  
57061 METZ CEDEX 2  
e-mail : [contact@francelot.com](mailto:contact@francelot.com)  
Site régional : <http://www.francelot.com>

Bureau d'études spécialisé dans le **domaine de l'eau**



Etudes et assistance à maîtrise d'ouvrage  
Assainissement - hydraulique urbaine  
Dossier loi sur l'eau  
Gestion « alternative » des eaux pluviales  
Eau Potable (diagnostic et schéma directeur)  
Aménagement et renaturation de cours d'eau

Technopôle Nancy Brabois - [bepg@bepg.fr](mailto:bepg@bepg.fr)  
2 Allée de Saint-Cloud - 54600 Villers-lès-Nancy

**stpl aménage pour vous...**

ACCÈS GARAGE  
ENROCHEMENT  
TERRASSE  
BASSIN  
CITERNE  
ASSAINISSEMENT

**03 83 23 71 01**  
11, rue Serpenoise 54380 DIEULOUARD  
Mail : [stpl27@wanadoo.fr](mailto:stpl27@wanadoo.fr)

**LES PAINS ROYER FOURNIL**

PAIN AU LEVAIN, LE RESPECT DE LA TRADITION

A votre service - Maison fondée en 1962

BLENOD LES PONT-A-MOUSSON  
Tél. 03 83 81 14 17

PONT-A-MOUSSON DIEULOUARD  
Tél. 03 83 81 32 32 Tél. 03 83 23 69 87

**Milandri SAS**

2bis, avenue du Général De Gaulle  
B.P. 2 • 54380 DIEULOUARD  
Tél. : 0383235713 • Fax : 03 83 23 66 37  
e-mail : [sa.milandri@wanadoo.fr](mailto:sa.milandri@wanadoo.fr)

**Bâtiments - Génie Civil - Terrassements**

**Immobilière Scarponaise**

Transaction  
Gestion  
Location  
Syndic de copropriété

Jean-Baptiste BOHN  
06.87.50.88.36  
[contact@immoscarponaise.fr](mailto:contact@immoscarponaise.fr)  
22 avenue du Général de Gaulle  
54380 DIEULOUARD  
Tél. : 03.83.49.02.45  
**www.immoscarponaise.fr**

Nouveau sur la région pour les particuliers et professionnels

**Locasid**

LOCATION D'ENGINS,  
DE MATÉRIELS DE CHANTIER  
ET TRAVAUX DE TERRASSEMENT

OUTILLAGES MANUPORTABLES  
- CAMIONS & SEAL BÉTONNÉS  
- CHARIOT ÉLÉVATEUR À BRAS TÉLESCOPIQUES  
- BUNGALOWS  
- PETITS MATÉRIELS  
- MINI PELLE & BROSSE  
- COMPRESSEUR & ÉQUIPEMENT  
- CONCOUBABLES

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00  
2 BIS, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
B.P. 2 • 54380 DIEULOUARD  
06 27 18 39 94 - e-mail : [locasid@orange.fr](mailto:locasid@orange.fr)

Maisons et Résidences du Bien-Être

06 17 19 37 58  
Projet SCGV des Chênes CHEMINOT (57\*)

06 17 19 37 58  
Projet SCGV Résidences Bien-Être RANDOUEVILLE NANCY (54\*)

7 MAISONS DE VILLE Types T3-T4 BBC

4 PAVILLONS

Richard REYDIER  
Maître d'œuvre  
54330 WIGNICOURT  
06 38 95 66 10

A proximité de site de l'ARTEM Types T3-T4 BBC

**Ent BIRI**

Couverture  
Charpente  
Gouttière alu  
Zinguerie  
Plomberie  
Traitement d'eau  
Sanitaire  
Carrelage  
Chauffage  
Installateur PGN

18 bis, av. Général de Gaulle  
54380 DIEULOUARD  
Tél.: 03.83.24.05.50 - Fax: 03.83.24.04.95  
E-mail: [amaud.biri@wanadoo.fr](mailto:amaud.biri@wanadoo.fr)

BOIS PAPIER PLASTIQUE  
CARTON

RECYCLER DEVIENT FACILE !  
VOTRE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS

Nouvelle implantation : Paprec Lorraine bientôt à Dieulouard !

**Paprec Lorraine**  
une agence du GROUPE PAPREC  
262, rue du Pré à Varois - 54 670 Custines / Tél. : 03 83 49 03 02 Fax : 03 83 49 15 32  
[lorraine@paprec.com](mailto:lorraine@paprec.com)

**Optic2000**

**BERTEAUX**  
Opticiens

75, av. du G<sup>al</sup> De Gaulle 54380 DIEULOUARD  
Tél. : 03 83 23 78 83 - Fax : 03 83 23 55 96

**GARAGE GAUDRON Agent**

Vente véhicules neufs et occasions  
Dépannage  
Mécanique-carrosserie toutes marques  
Réparation pare-brise  
Station de lavage

**03 83 23 57 14**

81, av. du Gén. de Gaulle 54380 DIEULOUARD

Maisons et Résidences Construction

**Maxence MILANDRI**  
06 07 97 97 67

2bis, avenue du Général De Gaulle  
B.P. 2 - 54380 DIEULOUARD  
Tél. : 03 83 23 57 13

[maisonsetresidencesconstruction@orange.fr](mailto:maisonsetresidencesconstruction@orange.fr)

**Mairie / www.dieulouard.fr**

Hôtel de ville - 8 rue Saint Laurent - BP 13 - 54380 DIEULOUARD  
Tél. : 03 83 23 57 18 - Fax : 03 83 23 66 98

Horaires d'ouverture  
Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h.  
Le samedi matin sur rendez-vous.  
Adjoint de permanence : 06 72 96 03 55

# Éditorial



Le début de l'année 2011 fut difficile. La poursuite des mauvaises conditions météorologiques, la neige, etc., et nous ne disposions plus de sel. Mais ce sont des difficultés que vous avez su surmonter.

Malgré un contexte économique difficile pour tous, le chômage en augmentation et la crise financière, l'année 2011 est tout de même une année d'excellence pour notre collectivité. **Une année qui se caractérise notamment par la disparition de cette plaie qu'était « Pétrocarbol » tristement symbolisée par cette cheminée brisée.** L'entrée nord est enfin débarrassée de cette

verruve purulente qui polluait notre vue en entrant dans la ville. Le site a été dégagé de ses quelques 57 cuves et de ses bâtiments.

Vous saviez ma détermination et celle de mon équipe pour aboutir à ce démantèlement, mais il reste encore beaucoup de travail dans le cadre du réaménagement, il se poursuit en partenariat avec l'EPFL (Établissement Public du Foncier Lorrain).

Les travaux de la place des Moines sont enfin terminés, ils furent longs, mais le résultat en valait la peine. Ce quartier est désormais classé en zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h (priorité aux piétons). Il n'y aura aucune tolérance sur le non-respect du stationnement.

La Communauté de Communes a réalisé le Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces publics pour toutes les communes. De très nombreux travaux sont à réaliser pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Cependant, les incivilités sont souvent source de danger pour autrui. Je citerai les prises en sens interdit, le franchissement des lignes continues, les excès de vitesse, le stationnement des véhicules sur les trottoirs au point de voir les piétons dans l'obligation de marcher sur la route. C'est inadmissible, chacun a des droits, mais aussi des devoirs : allons-nous être dans l'obligation de mettre des barrières pour protéger nos enfants, nos aïeux ?

La création de la nouvelle structure rue Jules Ferry est enfin validée. Ces nouveaux services liés à la petite enfance, relais d'assistante maternelle, périscolaire, centre de loisirs sans hébergement (ex-centre aéré), cantine et médiathèque devraient voir le jour dès septembre 2013. Ce bâtiment basse consommation verra aussi la création de 3 nouvelles classes équipées des dernières technologies éducatives.

Dieulouard change, pas assez vite diront certains (parfois, je suis le premier à le penser). Malgré un avenir économique délicat, nous poursuivrons nos investissements (rue de la Bouillante, quartier du Château, écoles, voiries, bâtiments, etc.), mais aussi en offrant de nouveaux services, et plus particulièrement à nos seniors, avec le projet de création d'une résidence.

**Les travaux à venir, et que vous allez découvrir à la lecture de ce nouveau *Scarponais*, manifestent ainsi la poursuite de nos engagements pour l'amélioration du quotidien de notre ville.**

Je terminerai en remerciant les employés communaux pour leur engagement vers un service public que nous devons encore améliorer et surtout toute mon équipe d'élus que je félicite et qui n'hésite pas à s'investir, et quelquefois, au détriment de leur famille ou de leurs loisirs.

*Henri POIRSON,*  
maire

## Bulletin d'information de la commune de Dieulouard

Directeur de la publication :  
Henri Poirson

Référent communication :  
Jacques Sesmat

Responsable de la communication :  
Vanina Meyster

Conception, réalisation et impression :  
Bialec sas, Nancy

Dépôt légal n° 77784

Imprimé à 2 100 exemplaires



# Commission finances, développement économique, biens communaux, adjudications

## Adjoint

François BROSSE



## Membres

Waina CZMIL-CROCCO, Denis GALILÉE, Karine MAIRE, Henri POIRSON, Jacques SESMAT, Catherine SITZ

## Un budget de plus en plus contraint pour faire face à des investissements quasi obligatoires...

Si l'équipe municipale est à 2/3 du mandat, il est nécessaire de poursuivre le travail de planification de ses engagements concernant les investissements dont la commune a absolument besoin pour assurer durablement son développement et être plus attractive.

Le contexte économique et financier mondial de plus en plus difficile rejait sur les finances publiques nationales et locales et par effet boule de neige sur les ménages et entreprises. La commune de Dieulouard en particulier se doit donc de toujours trouver de nouvelles sources de financements, de nouvelles pistes d'économies pour assurer la nécessaire poursuite des travaux qui doivent modifier en profondeur son visage.

Pour bien comprendre la situation financière de la commune, il est nécessaire de faire un arrêt sur les réalisations budgétaires 2011. Rappelons que schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** de la commune.

L'excédent de recettes, par rapport aux dépenses (correspondant au résultat), dégagé par la section de fonctionne-

ment, est utilisé en priorité au remboursement des emprunts de la commune, le surplus constituant de l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements. Le résultat de fonctionnement est de l'ordre de 656 000 € pour 2011, mais encore faut-il souligner qu'il a été gonflé par la vente de terrains de l'ordre de 200 000 €, ce résultat en apparence sain n'est donc que conjoncturel.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par la fiscalité, des dotations, des subventions et par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Pour 2011, nous constatons un déficit d'investissement ce qui dans une logique financière pure est normal, en effet, la commune n'a pas emprunté et s'est servi des marges de manœuvre dégagées en fonctionnement (optimisation des dépenses) pour assumer ses dépenses de travaux : attention à ne pas se méprendre sur la remarque facile qui pourrait être faite selon laquelle la commune a choisi d'augmenter les impôts plutôt que d'étaler la charge des travaux sur les générations actuelles et futures en recourant à l'emprunt. Ce raccourci aurait été vrai il y a quelques années à une époque où la commune ne faisait aucun travaux majeurs. Aujourd'hui, la commune n'a

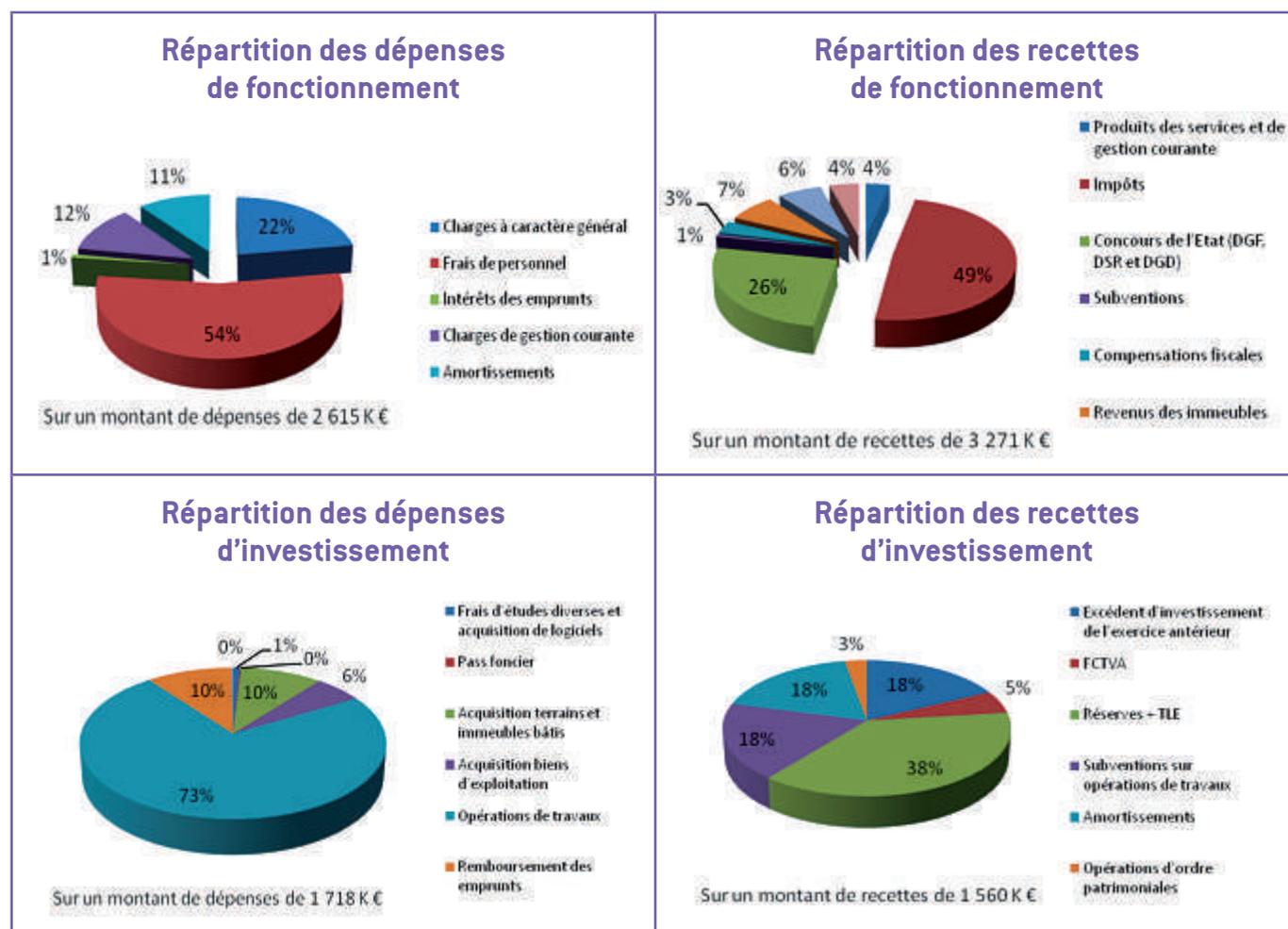


fait que retarder le recours à l'emprunt (qui sera inéluctable en 2012, 2013 et 2014), elle a en quelque sorte optimisé sa dette en évitant d'emprunter trop tôt et de payer inutilement des intérêts financiers alors qu'elle pouvait encore assumer ses dépenses (la commune a surtout évité un gaspillage).

Alors qu'elle a commencé à largement investir, la commune de Dieulouard travaille encore et toujours à l'optimisation de ses recettes et dépenses depuis les dernières élections municipales (elle peut tout de même se féliciter d'avoir su maîtriser ses dépenses de fonctionnement même s'il reste encore à faire), afin de répondre aux enjeux très forts de développement de la collectivité. Tout en maîtrisant sa situation financière, elle va devoir accentuer légèrement cet effort pour maintenir le cap et rattraper son retard.



## ■ La répartition des dépenses et recettes du budget communal exécuté en 2011 est la suivante :



Nous observons que les dépenses de personnel représentent 54% des dépenses de fonctionnement de la commune, ce qui nous place en dessous de la moyenne des communes de même strate (c'est-à-dire ayant le même nombre d'habitants) alors même que nous assurons énormément de travaux en régie qui viennent grever encore plus la masse salariale.

Il faut rappeler que la commune de Dieulouard est moins riche que la moyenne des communes de même strate, mais dans le même temps, cet aspect est pris en compte au travers de l'effort fiscal des habitants qui paient moins d'impôts à Dieulouard que s'ils habitaient dans d'autres communes comme Blénod-les-Pont-à-Mousson, Liverdun, Belleville, Pompey ou encore Frouard. Si la commune a moins de richesses, elle doit donc redoubler d'efforts pour maîtriser son destin. Ce qu'il est important de comprendre, c'est qu'il

ya une forte corrélation entre le niveau d'investissement des communes et les taux de leurs impôts locaux : partout où il y a eu un effort d'équipement soutenu depuis plusieurs années, il y a généralement des taux d'imposition plus importants qu'à Dieulouard (en moyenne, les taux d'impôts locaux dans les villes citées précédemment sont bien plus élevés : vous remarquerez que bien sûr, nous ne comparons pas la commune à des villes à caractère rural ou bien plus petites, le niveau de services et les enjeux n'étant pas du tout les mêmes). Cela ne veut pas dire que ça légitime les augmentations légères d'impôts que la commune a pu voter les années précédentes, mais on ne peut que constater que sans ressources financières supplémentaires, on ne peut investir pour offrir un environnement nouveau, de qualité et sortir Dieulouard du camp des communes qui préfèrent subir que de se projeter dans l'avenir.

C'est ce qui s'appelle prendre ses responsabilités ...

## ■ Les axes forts pour 2012... le cap doit être maintenu à tout prix

Depuis 2008, la commune n'a pas d'autre choix que de mettre en route tout un programme d'investissements lourds comme annoncé en début de mandat pour rattraper le retard accumulé pendant de nombreuses années : lourds, mais nécessaires pour l'attractivité du territoire et indispensables pour l'amélioration du service rendu au public. Et même si la commune ne récolte les fruits de cette politique que dans quelques années, c'est aujourd'hui qu'elle doit faire des efforts et se donner ainsi les moyens de ses actions.

Comme il a été dit précédemment, pour 2011, il a été porté une attention toute particulière aux charges de fonctionnement courantes qui viennent grever notre capacité à investir afin de mettre en place une politique d'investissement ambitieuse. La commune a ainsi pu dégager un résultat net d'environ 656 000 €, ce qui lui permettra d'envisager sereinement la programmation des travaux suivants (dont vous retrouverez une partie dans la rubrique Commission Travaux) :

- **Enfance et culture (représentant 1 650 000 € H.T.)** : construction d'une médiathèque, de 3 nouvelles salles de classe à l'école Jules Ferry, d'une cantine scolaire, d'un service périscolaire (qui abritera par ailleurs le C.L.S.H.) aux côtés de la crèche halte-garderie et du relais assistantes maternelles réalisés par la C.C.V.M.E.
- **Requalification du quartier du Château (représentant 1 681 645 € H.T.)** : concerne les secteurs de la place de la Halle, de la rue Au Vieux Château, de la rue du Château, de la rue Porte Boulot, de la rue de la Fontaine et de la place de Verdun, ces travaux étalés sur 2012, 2013 et 2014 consisteront à l'image de ce qui a été fait pour la place des Moines à enfouir la totalité des réseaux France Telecom et d'éclairage public, à créer des réseaux

d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale et à refaire complètement la voirie agrémentée d'aménagements paysagers pour redonner un cachet à cet ensemble historique qui compose l'hypercentre de Dieulouard,

- **Quatrième et dernière tranche de l'église (représentant 487 833 € H.T.)** : ces travaux consisteront en la réfection des façades ouest, nord et sud et du clocher (étalés sur 2012 et 2013)
- **Campagne de réfection des voiries (entre 100 000 et 400 000 €)** : travaux notamment de réfection des trottoirs, du parking de l'école Jean Jaurès en même temps qu'un programme de renouvellement de l'éclairage public visant à réduire les consommations énergétiques de la commune pour générer des économies en dépenses de fonctionnement
- **Travaux dans les écoles** : tout d'abord, dans 2 salles de classe de l'école Jean Jaurès (représentant 18 000 € H.T.), les travaux (plafonds, sols) permettront aux enseignants d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions dans des locaux refaits à neuf, le mobilier sera également changé (à terme, c'est l'ensemble des classes qui seront refaites). D'autre part, la commune envisage le remplacement des

fenêtres vétustes de l'école Jean Jaurès qui aujourd'hui causent un problème important d'isolation et de déperdition de chaleur (travaux représentant 70 840 € H.T.).

Une politique de valorisation du patrimoine communal passe par la maîtrise du foncier dans certains secteurs clés de la ville

Pour l'avenir de Dieulouard, il est important de ne pas brader les biens communaux, les cessions ayant toujours un but d'intérêt général qui permettent de réinvestir.

Si nous vendons des biens communaux, essentiellement des terrains inutilisés qui permettront, dans la droite ligne du « Grenelle de l'environnement », de limiter l'extension urbaine sur les zones naturelles, dans le même temps nous maintenons la valeur de notre patrimoine par des achats immobiliers (effectués en 2011) :

- Dojo (ancien cinéma)
- Maison rue de la Fontaine se trouvant à côté du pressing
- Boulangerie Lagoda ...

Ces achats dans un endroit stratégique (centre historique de Dieulouard) permettront à l'avenir de maîtriser l'amélioration de notre cadre de vie et de redonner une nouvelle attractivité à la commune en préservant le commerce de proximité au pied du château.

## Conseillère déléguée

Mary-Line LEFEVRE



## Membres

Karine MAIRE, Florence PELISSIER,  
Christelle POISOT, Maria CROCCO, Céline RITTER,  
Catherine SITZ

## Le programme de rénovation des logements communaux

Depuis 2010, M<sup>me</sup> Mary-Line Lefèvre, Conseillère déléguée, œuvre pour la nécessaire rénovation de l'ensemble des logements communaux qui faute d'entretien durant ces deux dernières décennies, se sont fortement dégradés. En 2011, afin de pouvoir relouer de façon décente le logement situé dans l'école Jean Jaurès, la commune l'a entièrement rénové (peintures, revêtement de sol, sanitaire et mise aux normes), de ce fait un locataire a pu signer un bail en bonne et due forme.

Tous les logements habitables sont loués, les baux ont été signés dans les normes (dossiers dûment remplis, pièces jointes et versement d'une caution) et certains loyers réévalués.

Il nous reste encore quelques appartements à réhabiliter afin de les proposer à la location (mises aux normes élec-

triques, changement des systèmes de distribution d'eau potable, isolation, chauffage).

Le lotissement Batigère avance à grands pas. T3, T4, T5 seront ainsi proposés à la location. M<sup>me</sup> Mary-Line Lefèvre a la charge de prendre les inscriptions sur Dieulouard et les dossiers seront montés courant 1<sup>er</sup> semestre 2012.

La commune peut compter sur sa personne pour continuer à travailler en étroite collaboration et de façon concertée avec MMH et SLH (bailleurs sociaux) afin de participer à l'amélioration des conditions d'hébergement des locataires des immeubles leur appartenant. Pour toute demande, des dossiers sont d'ailleurs à votre disposition en mairie et il est également possible de prendre rendez-vous avec elle.

## Infos diverses

### ■ Un futur éco-lotissement au lieu dit Bazonvaux

La prise en compte des questions environnementales est une obligation pour les collectivités qui se veulent citoyennes. Il est important pour elles d'anticiper les futures obligations et réglementations qui devront répondre aux engagements du Grenelle de l'Environnement. Nos réflexions et les actions menées au quotidien dans ce but, nous positionnent en acteurs engagés et responsables. Dans ce cadre, la commune de Dieulouard a entrepris de réaliser un programme ambitieux visant à créer un éco-lotissement, une première étape

vers une démarche durable et le renouveau de notre Ville. La commune sera maître d'œuvre dans la réalisation du lotissement afin de valoriser pleinement la valeur de ses terrains. La logique environnementale poursuivie est la suivante : ne pas perdre l'aspect rural du secteur et sa spécificité, développer un lieu à vivre bien intégré dans le secteur Lotir sans uniformiser, en favorisant une architecture contemporaine et de qualité. Si vous êtes intéressés pour acquérir un terrain dans ce nouveau quartier, contacter la mairie.

### ■ Présentation des travaux du remaniement du plan cadastral en avril et mai 2012

Pour faire face à l'inadaptation des documents cadastraux par rapport à la situation des immeubles sur le terrain, les géomètres du service du cadastre à Nancy travaillent depuis 3 ans pour le

remettre à jour et en permettre son informatisation. Une communication partielle de leurs travaux sera présentée en mairie du 5 avril au 5 mai 2012 au travers de 4 planches. Elles seront accessibles

au public suivant les heures d'ouverture habituelles de la mairie. Par ailleurs, afin de répondre aux éventuelles interrogations, faire part d'observations ou simplement pour avoir des précisions, les géomètres accueilleront les habitants de la commune les 2, 3, 4 et 5 mai 2012 (la mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi matin de 9 à 12 heures).

### ■ Dieulouard à l'honneur à Metz ...

Le Musée de la Cour d'Or de Metz lors de son exposition intitulée « L'En-Verre du Décor » a présenté quelques pièces rares issues des collections du musée municipal du Château. Il faut en effet rappeler que lors de travaux de réfection des salles du Château par l'association « Les Amis du Vieux Pays » gestionnaire du site, ont été découverts par hasard un grand nombre de verres dans les anciennes latrines. Ces verres datés pour la plupart du XVI<sup>e</sup> siècle sont arrivés jusqu'à nous en très bon état de conservation. Un inventaire complet réalisé sous la responsabilité de l'Université de Nancy dénombre 196 individus, auxquels il faut ajouter environ 13 fragments si différents par la matière, la forme ou le décor qu'ils proviennent de vases distincts.

Pour les plus curieux, un très beau livre « Archéologie et usages du verre : l'en-verre du décor » (éditions Serpenoise) et dont la publication a été dirigée par M<sup>me</sup> Laïla Ayache, conservatrice en chef du musée de la Cour d'Or de Metz Métropole, retrace l'histoire du verre en Lorraine depuis 3 millénaires,

vous y retrouverez ainsi quelques articles relatifs aux verres du château de Dieulouard ...

Rappelons par ailleurs que le musée municipal du Château regorge de trésors historiques, en déambulant dans les salles moyenâgeuses formidablement entretenues par les bénévoles de l'Association des Amis du Vieux Pays et leur Président dont ce dernier se fera votre guide, vous pourrez y apercevoir des vestiges gallo-romains provenant des fouilles du site de Scarpone en 1968, la reconstitution de quelques sarcophages sous tuiles de la nécropole antique, des stèles funéraires, un autel évoquant deux célèbres légendes grecques (Achille recevant une flèche mortelle dans le talon et Dédale préparant des ailes pour sortir du labyrinthe) et la fameuse collection de verres qui fait de ce musée sans prétention, un remarquable site de découverte de notre histoire ...

**Horaires d'ouverture :**  
du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre  
le dimanche après midi  
de 14 à 18 heures

**Tarifs :** adulte (2,50 €),  
groupe de + de 17 personnes  
enfant de 12 à 18 ans (1,50 €)  
enfant - de 12 ans (gratuit)  
gratuité pour les groupes scolaires en semaine  
(contact : 03.83.23.58.76)



## ■ Un point d'accès au droit gratuit bientôt en mairie...



Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'exclusion et dans l'optique de parvenir à une égalité des citoyens devant le service public de la justice au bénéfice notamment des plus démunis, la mairie a sollicité

la mise en place d'un PAD (Point d'Accès au Droit). Ce lieu d'accueil **gratuit et de proximité** bénéficiera aux habitants du territoire connaissant quelques difficultés de la vie quotidienne et/ou litiges de toute nature (droit de la famille, droit du logement, droit du travail...) et n'ayant pas forcément la possibilité ou l'habitude de se déplacer sur Pont à Mousson ou Nancy. En effet, il vise à permettre à toute personne de connaître ses droits et obligations en dehors de toute procé-

sure contentieuse grâce notamment à l'intervention des avocats du Barreau de Nancy.

L'objectif global de ce type de service est de permettre d'appréhender très en amont les situations conflictuelles, de prévenir éventuellement les litiges, d'en favoriser une issue aussi rapide que possible, soit devant les juridictions compétentes, soit à défaut par le biais de modes alternatifs de règlements des litiges (conciliation et médiation).

Les consultations seront délivrées gratuitement une fois par mois en mairie (2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9 à 11 heures). Ainsi donc, après la permanence gratuite assurée par le service des Architectes des Bâtiments de France pour conseiller et orienter les habitants en matière d'urbanisme, qui rappelle le connaît un vrai succès, il faudra encore attendre un peu pour bénéficier de ce nouveau service (mars ou avril 2012).

## ■ Un défibrillateur automatique à la salle des Sports Charles Roth

Chaque année en France, 60 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Seules 3% des victimes survivent. C'est bien trop peu, car un arrêt cardiaque n'est pas irréversible : le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire. Dans la rue ou à domicile, tout se joue avant l'arrivée des secours, dans les 10 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

La vie de la victime dépend donc des témoins éventuels de l'accident et de leur capacité à intervenir.

Trois gestes simples font toute la différence : appeler les secours, masser, défibriller, 3 gestes qui peuvent sauver une vie.

Face à ce constat, le décret du 4 mai 2007 autorise toute personne à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE) afin d'augmenter les chances de survie d'une personne en



arrêt cardiaque. Les communes et les autres collectivités sont ainsi incitées à mettre à disposition des défibrillateurs automatiques dans les lieux publics, depuis que leur utilisation n'est plus réservée aux seuls médecins ou secouristes. Aussi, le 17 janvier 2012 un premier défibrillateur a pu être remis par M. Bruno Limousin (conseiller territorial de GRDF) pour être installé à la salle des

sports Charles Roth, lieu de nombreuses manifestations réunissant à la fois des sportifs, des scolaires en semaine, mais aussi un public de tout âge venant assister aux matchs.

La présence du défibrillateur sera identifiée sur la porte d'entrée de la salle par un pictogramme. Situé dans le couloir menant au terrain de jeu, il pourra ainsi en cas de besoin, être utilisé par n'importe quelle personne, sans que celle-ci ait besoin d'une formation spécifique, elle n'aura qu'à se laisser guider par la voix de l'appareil.

## ■ Recensement des jeunes à 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le recensement pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) est **OBLIGATOIRE** pour tous les **garçons et filles dès l'âge de 16 ans**, et ce, dans un délai de 3 mois suivant cette date anniversaire ainsi que pour toutes personnes ayant acquis la nationalité française entre son 16<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> anniversaire.

La participation, aujourd'hui, à la défense nationale se traduit par 3 étapes obligatoires du « parcours de citoyenneté » :

**L'enseignement de Défense** : prévu par la loi dans les programmes scolaires de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>

**Le recensement** : obligatoire à 16 ans.

Le recensement a lieu à la Mairie du domicile et s'effectue au vu du livret de famille des parents ainsi que d'une pièce d'identité justifiant la nationalité française (CNI ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

À la suite de cette formalité, la Mairie délivrera l'**ATTESTATION DE RECENSEMENT**. Il est primordial de conserver ce document précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée), etc.

**La Journée Défense et Citoyenneté** : obligatoire entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

C'est une journée de rencontre avec la communauté militaire et d'évaluation.

À la fin de cette journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** est remis à chaque participant. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Infos sur le site : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

# Commission eau et assainissement

## Adjoint

Frédéric FAURE



## Membres

Hubert ADRIAN, Xavier ARNET, François BROSSE,  
Denis GALILEE, Philippe LETT, Mireille PETTELAIRE,  
Henri POIRSON

## La STEP (station d'épuration)



La Step fonctionne depuis décembre 2010. La dernière tranche des travaux sur les réseaux de transfert s'est achevée en août dernier avec une reprise de la majeure partie des effluents de la commune.

Les agents du service eau & assainissement en assurent l'entretien, et le fonctionnement. Un contrat d'assistance a été signé pour accompagner ces derniers dans le développement de leurs compétences, ils bénéficient

ainsi d'une formation pratique et concrète assurée par un professionnel.

La réalisation de l'aire de stockage des boues est en cours.

Nous programmons le second plan pluriannuel des travaux d'assainissement axé purement sur les réseaux pour l'amélioration du taux de collecte et l'élimination des eaux claires parasites (de multiples sources se jettent dans nos égouts). Ce programme, initialement

prévu fin 2011, débutera en 2012 et sera étalé jusqu'en 2014.

Les détails des zones de travaux seront présentés lors de réunions de quartier.

Le premier secteur concerné sera le chemin enfoncé. Les travaux, pour la reprise de l'égout et la création d'un déversoir d'orage, rue de la Bouillante ont débuté au mois de janvier pour une durée de 5 mois. Le macadam sera appliqué vers le mois de mai.

## Travaux eau potable en 2011

### Compteur d'eau

Depuis septembre 2010, nous installons des compteurs équipés de radio relèvements dans le but d'améliorer le rendement du service. L'obligation légale de changer les compteurs de plus de 15 ans impacte fortement les dépenses du budget eau, c'est pourquoi nous avons voté en décembre 2010, une participation de 1 € HT/mois pour la location des compteurs d'eau, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Ce tarif s'impose à chacun de nous et à terme nous serons tous équipés d'un compteur « nouvelle génération » conforme aux dispositions légales de précision et d'âge.

Cette somme est affectée en totalité au renouvellement. Les compteurs des quartiers rue des « Fleurs » et

« Moines » sont déjà équipés de radio relèvements, et tous les branchements ont été renouvelés avec la suppression des conduites en plomb.

**La violation du plombage ou la détérioration volontaire d'un compteur d'eau est strictement interdite. Cette infraction sera facturée à l'abonné au tarif en vigueur en 2012 : 1 845 € HT pour un compteur de 15 mm.**

La réduction de débit est possible en cas d'échec de conciliation après le non-paiement des factures d'eau.

### Sécurité générale

La mise en sécurité de nos châteaux d'eau est une priorité. Le grillage autour du château d'eau du collège est réalisé. L'état de dégradation générale du château d'eau route de Villers nous a



contraints à prendre immédiatement des mesures de sécurité dans l'attente des résultats de l'étude diagnostic en cours.

## Travaux en régie

La mise en place d'une conduite rue des Jardins par les agents du service des eaux a permis de solutionner les problèmes de pression chemin du Terreau. Les branchements en plomb ont été supprimés.



## Nos projets pour 2012

### Poursuivre les travaux concernant l'amélioration du réseau d'eau potable.

Les résultats de l'étude diagnostic du système de production et de distribution de l'eau seront rendus en juin 2012. Ils seront présentés en conseil municipal. Ces derniers vont permettre une programmation efficiente du renouvellement des conduites pour les années à venir, anticiper l'évolution de notre réseau et la construction éventuelle d'un château d'eau unique. Pour les zones identifiées par l'étude et celles où les réparations ponctuelles ne suffiront pas à atteindre nos objectifs de diminution des fuites, le renouvellement des conduites et des branchements sera alors effectué.

Nos efforts porteront également sur :

- la poursuite du programme pluriannuel de travaux 2011-2013, d'un montant annuel de 100 000 € à 300 000 € maximum.
- le renouvellement de la conduite d'eau rue de la Bouillante avec suppression de tous les branchements en plomb.

Afin d'éviter la multiplication des chantiers dans un secteur, des travaux d'accompagnement menés conjointement pour les réseaux d'assainissement seront réalisés chaque fois que cela est possible.

Nous adressons nos sincères remerciements aux agents du service des eaux et à ceux qui les assistent dans leurs tâches. Nous nous excusons également pour les gênes occasionnées par ces travaux, mais oh combien indispensables.

### Eco quartier Rue du Jolibois et rue Francois Sesmat :

- Création de réseaux EU (eaux usées) EP (eaux potables) pour le lotissement.
- Déviation de la conduite principale alimentant le Château d'eau route de Toul sur 200 m.

## Points très importants

### Visite de la Station d'épuration

Dans le cadre du respect des normes de rejets et dans un esprit résolument tourné vers le développement durable, la station d'épuration de Dieulouard était un projet important pour notre municipalité. C'est pourquoi nous avons décidé de faire visiter à toutes personnes intéressées cette usine de dépollution des eaux urbaines.

A cet effet, vous pouvez vous inscrire sur le registre disponible en mairie en laissant vos coordonnées, (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et mail).

**Les visites auront lieu le samedi matin par groupe de 20 personnes maximum.** L'inauguration officielle de la station d'épuration sera organisée prochainement.

### Déconnexion des fosses septiques

Depuis la réception de notre station d'épuration, tout propriétaire de fosses septiques est tenu de déconnecter son installation à ses frais. Dans un souci pratique et pour apporter un service aux propriétaires, la commune lancera une étude courant 2012, pour définir les travaux à réaliser chez « chaque propriétaire volontaire » et définir ainsi le coût de déconnexion (les propriétaires qui souhaitent bénéficier de ce programme global de déconnexion devront se faire connaître en mairie).

**Le but : négocier un tarif global permettant une économie considérable pour les particuliers en choisissant un prestataire unique.**

La refacturation des travaux se fera auprès de chaque propriétaire qui aura signé la convention.

La déconnexion peut se faire d'une manière autonome, et sous le contrôle

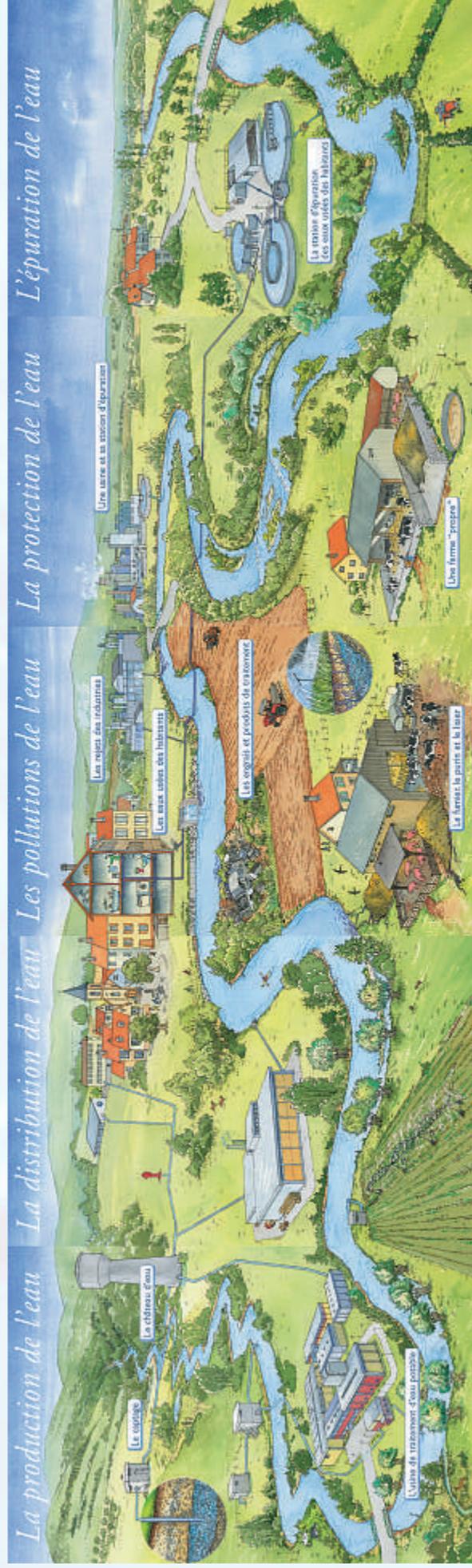
de la commune, dans ce cas un certificat de déconnexion, pièce obligatoire sera à remettre à nos services.

Une plaquette d'information globale est en ligne sur le site de la commune.

**Cas particulier, pour les fosses installées entre 2001 et 2009, voir en mairie.**

**T.V.A.** les services fiscaux nous ont fait la remarque de l'obligation d'appliquer le taux de TVA réduite sur les redevances Modernisation des réseaux et antipollution. Par erreur ou oubli, ce taux n'avait jamais été mis en vigueur sur notre commune. Nous sommes donc dans l'obligation de le mettre en œuvre, conformément à la loi. Cette taxe, qui impacte aussi les prestations comme la location des compteurs, n'est pas une recette supplémentaire pour la commune mais va directement à l'État, comme toute taxe sur la valeur ajoutée.

**L'eau est un bien rare est précieux, sa préservation est l'affaire de chacun d'entre nous. Il suffit de quelques changements minimes dans nos habitudes quotidiennes pour lutter contre le gaspillage et la pollution qui la menacent.**



### La production de l'eau

L'eau est soit pompée dans les rivières, soit captée dans le sous-sol. Le plus souvent, on utilise des eaux souterraines dont les captages doivent être protégés. L'eau de certaines nappes souterraines doit être traitée, souvent par simple désinfection. Lorsqu'elle est pompée dans la rivière, l'eau subit un traitement plus complexe.

L'eau qui arrive à notre robinet est une eau potable : elle peut être bue sans risque pour la santé.

### La distribution de l'eau

À la maison, l'eau est utilisée quotidiennement comme boisson, pour la cuisson des aliments, la toilette, la vaisselle... Elle intervient dans le fonctionnement d'un grand nombre d'installations et d'appareils domestiques.

Dans l'industrie, l'eau est une matière première indispensable pour la fabrication de nombreux produits.

À la campagne, l'eau est utilisée par les agriculteurs dans l'alimentation du bétail, l'irrigation, l'arrosage des cultures.

### Les pollutions de l'eau

Les habitants utilisent et salissent l'eau : en allant aux toilettes, en se lavant, en faisant la vaisselle... c'est ce qu'on appelle la pollution domestique.

Les industriels utilisent l'eau pour les fabrications, pour refroidir et nettoyer les machines. Les rejets industriels pollués classiques ou toxiques doivent être épurés.

Les déjections animales peuvent être polluantes pour les rivières et les engrais et produits de traitement mal utilisés polluent les eaux souterraines.

### La protection de l'eau

Un cours d'eau fonctionnant naturellement, dont la faune et la flore sont peu ou pas altérées, digère une partie de la pollution

La plupart des usines sont désormais équipées d'une station d'épuration ou de technologies dites « propres ». L'eau utilisée peut alors être rejetée dans les rivières.

Dans une ferme, les engrais, effluents d'élevage sont stockés dans des stockages étanches puis épandus en fonction des besoins de la plante. Les produits de traitement sont utilisés de façon raisonnée.

### L'épuration de l'eau

Dans les villes, l'eau utilisée chaque jour par une famille s'écoule dans des tuyaux d'évacuation des eaux usées (on parle de réseau d'assainissement). Ces tuyaux aboutissent, en sous-sol, à un égout. L'égout dessert toute la commune et collecte l'ensemble des eaux usées vers la station d'épuration.

### L'eau au quotidien, que pouvons-nous faire pour la protéger ?

Une plaquette d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

# Commission travaux, voirie, bâtiments, urbanisme

■ **Adjoint**  
Denis GALILEE



■ **Membres**  
Xavier ARNET, Frédéric FAURE, Rodolphe KASUNIC,  
Philippe LETT, Henri POIRSON, Joël ROBIN,  
Jacques SESMAT

## Voirie

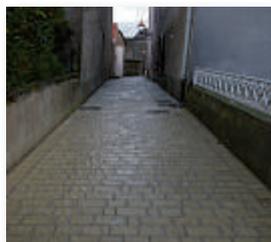
Deux plateaux surélevés conformes aux recommandations du CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle ont été mis en place route de Villers et rue de la Chavée. Ces dispositifs permettent de réduire la vitesse des usagers à l'approche du collège Joliot Curie, du centre socio-culturel et de sécuriser les passages piétons.



Passage surélevé, route de Villers.

## ■ Place des Moines

Les travaux de mise en discrétion et le renouvellement des réseaux secs et humides des rues des Moines et Maurice Georgin, de la ruelle des Moines et de la place des Moines sont terminés. L'achèvement du programme qualitatif consistant en la reprise des revêtements et à la mise en œuvre de pavage donne une belle allure à cet espace du centre ancien de notre commune. De nouveaux candélabres équipés d'un système d'économie d'énergie illuminent le quartier une fois la nuit tombée. Des aménagements paysagers seront réalisés au printemps pour parfaire de belle manière ce grand chantier.



Ruelle des Moines



Place des Moines

Des places de parking matérialisées place des Moines assurent un stationnement organisé et contribuent à la sécurité des riverains et des écoliers. Le secteur est placé en **Zone de Rencontre**. Ces travaux, qui ont été subventionnés, s'élèvent à 494 165 € HT.

## Zone de rencontre

**Définition :** La zone de rencontre correspond à une voie, un ensemble de voies, ou une place sur laquelle les piétons bénéficient d'une priorité absolue sur l'ensemble des autres modes de déplacement.

### Zone de liberté

Tous les usagers peuvent circuler dans les zones de rencontre. Les piétons peuvent traverser les voies et les utiliser en toute liberté sans contrainte de cheminement particulier. Ils peuvent ainsi abandonner les trottoirs, les passages piétons et marcher ou traverser en tous points de l'espace, en restant prioritaires sur tous les autres usagers. Pour le piéton, la zone de rencontre est donc assez proche de

la zone piétonne, pour la liberté que le code de la route lui accorde.

### Zone de respect

Les cyclistes peuvent généralement circuler en double sens sur les voies, en respectant la priorité du piéton et la signalisation éventuellement en place.

### De nouvelles règles pour un meilleur partage de l'espace

Le principe de prudence est entré dans le code de la route : « Tout conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation » et notamment les usagers les plus vulnérables.

### Signalisation

À chaque entrée de la zone de rencontre, un nouveau panneau vient préciser la règle du jeu et affiche la limitation de vitesse à 20 km/h. La réglementation prend effet au niveau du panneau. Elle s'applique jusqu'à rencontrer un panneau de fin de zone ou le début d'une autre zone réglementée différemment.



### Stationnement

Par principe, le stationnement n'est possible que dans les emplacements spécifiquement désignés et matérialisés.

## ■ Cimetière

Pour faciliter l'accès aux concessions situées à l'entrée du cimetière, une allée en pavés a été réalisée. Cet été, une équipe de jeunes de notre commune, encadrée par un agent des services techniques, a rénové le mur de la façade route de Villers. La construction d'un ossuaire est en prévision pour cette année 2012.



Notre service voirie est désormais équipé d'une balayeuse mécanique pour assurer l'entretien de nos routes. Cette dernière arpentera les artères de notre cité de manière régulière suivant une programmation mensuelle. Le coût d'acquisition de ce matériel d'occasion reconditionné est de 29 000 € HT.



## ■ Stade Marcel Crusem

Dans le cadre de son programme de rénovation urbaine et de cohésion sociale concernant les activités sportives et ludiques, nous nous sommes engagés à conduire des actions visant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la valorisation de l'image des quartiers. Un des leviers de cette politique consiste à créer, au cœur du territoire, des équipements publics fédérateurs. Aussi, nous avons décidé de créer de nouveaux vestiaires pour les clubs de football et de rugby sur le site du stade municipal avenue Charles Roth.



Ce projet de restructuration offrira aux pratiquants, un espace de qualité dédié à l'entraînement et à la compétition. Au-delà des chiffres, il paraît essentiel de souligner qu'avec sa politique sportive, fortement axée sur la jeunesse, l'entente sportive olympique Marbache-Belleville-Dieulouard pour le foot et l'entente Liverdun-Dieulouard pour le rugby représentent des clubs formateurs et dynamiques pour les jeunes.

Le lien social et intergénérationnel, largement favorisé par la pratique du sport, justifierait à lui seul le bien-fondé de l'investissement que représente la création de nouveaux vestiaires, si la conservation de l'actuelle structure

ne nécessitait pas rapidement de très lourds travaux de réfection.

La multiplication de ce type d'installations, le soutien inconditionnel de la Région Lorraine, du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, de la ligue de Lorraine de football amateur à la création de nouveaux vestiaires, sont autant d'arguments qui devraient rassurer les plus sceptiques à propos du caractère opportun de ce projet.

Ces nouveaux locaux d'environ 209 m<sup>2</sup> aux normes de la Fédération Française de football sont composés de 4 vestiaires de 25 m<sup>2</sup>, 2 vestiaires arbitres, des sanitaires aux normes, une salle d'infirmerie, un bureau. Le coût de l'ensemble équipé, hors subventions, s'élève à 292 642,14 € HT.

## ■ Chauffage

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux, la chaudière de l'annexe de l'école Jean Jaurès ainsi que l'aérotherme de la salle de judo ont été remplacés.

Coûts des installations :  
chaudière : 16 673 € TTC ;  
aérotherme : 3 895 € TTC.

## ■ Salle des fêtes

Pour que le parking et les abords de la salle des fêtes restent propres, les services techniques municipaux ont construit un local pour assurer le stockage des containers. Son emplacement était justifié par son intégration parfaite entre les arbres présents et la proximité de la porte de service des cuisines du complexe. Cet abri verrouillé est réservé aux utilisateurs de la salle des fêtes.



**Pour éviter les dépôts sauvages qui dénaturent nos aménagements, merci de penser à la déchetterie toute proche !**

## ■ Place de Verdun

Pour faire suite à l'installation du panneau électronique d'information place de Verdun, des travaux d'aménagements ont été réalisés. Un îlot végétalisé a été créé le long de l'avenue de Général de Gaulle. Les passages piétons retracés, des barrières et potelets scellés permettent de protéger le cheminement des piétons. Ces travaux exécutés par les services techniques sont dans le respect des normes relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite.



## ■ Travaux divers réalisés en régie

Mise en lumière des tableaux de l'église et travaux de mise en conformité électrique.

- Installations de bordures de défense avenue Générale de Gaulle.
- Nettoyage de la Bouillante.
- Travaux de consolidation de l'abri de la cour de la mairie.
- Création de portails.
- Aménagement et pose d'un lami-noir de la Ste Gouvy en face des Ets Milandri.

- Mise en peinture de la façade du dojo.
- Création d'un terrain de sandball derrière les tennis.
- Agrandissement des terrains au bou-lodrome.
- Mise en sécurité du fossé de la rue Bois le Prêtre.
- Mise en conformité des installations de sécurité de la salle des sports.
- Installation des abris de touche au terrain de football.

## ■ Interventions ponctuelles réalisées en régie en 2011

- 39 interventions dans les écoles
- 55 interventions sur les voiries
- 57 interventions sur les bâtiments communaux
- 41 interventions de dépannage sur divers matériel
- 38 interventions de transport pour les festivités et cérémonies
- 37 interventions sur les espaces verts et terrain de sport
- 43 interventions sur l'éclairage public



## ■ Travaux programmés en 2012

- Un diagnostic énergétique est en cours pour permettre l'obtention de subventions pour le remplacement de menuiseries de nos écoles.
- Un marché a été lancé pour recruter un maître d'œuvre pour la programmation de la continuité des travaux d'aménagements réseaux et voirie du secteur du château à l'identique de ceux réalisés rue et place des Moines.
- Lancement de la suite des travaux de réfection de l'église Saint Sébastien. Installation en régie de l'éclairage extérieur avec des dispositifs LED qui vont permettre une baisse de 80 % de la puissance installée.
- Poursuite de la rénovation des logements communaux vacants pour mise en location.
- Création d'un parking pour l'école Jean Jaurès. Réaménagement du rond point rue Jean Jaurès. Réhabilitation du parking situé en contre bas de l'église avenue du Général de Gaulle. Réfection complète de la rue de la Bouillante. Programme de réfection de trottoirs sur la commune.

**Nos services techniques** sont composés d'une équipe de 15 agents, dont 2 affectés au Service des Eaux et de l'Assainissement qui assurent au quotidien :

L'entretien de 17 km de voirie  
Le balayage de 34 km de caniveaux  
L'élagage et la taille de 200 arbres  
L'entretien de 400 mètres de haies  
L'entretien de 662 points lumineux et 25 armoires d'éclairage public.

La vérification de 351 panneaux de signalisation  
Le transport des marchandises pour les Restos du Cœur et la Banque alimentaire.

# Commission Environnement

## Conseillère Déléguée

Waina CZMIL-CROCCO



## Membres

François BRO SSE, Frédéric FAURE, Denis GALILEE, Rodolphe KASUNIC, Henri POIRSON, Patrick PROBST, Jacques SESMAT, Catherine SITZ

## Pétrocarbol

Après 3 années de persévérance et de négociations menées de haute lutte et avec l'appui de nombreux élus et partenaires publics, dont l'ADEME comme maître d'ouvrage, le site UFP Pétrocarbol a été démoli. Retour sur un « monument » de Dieulouard qui, en plus d'avoir pollué l'air et les sols, laissait aussi une pollution visuelle :



- 1957 : mise en service de l'usine Pétrocarbol qui avait pour activité la régénération des huiles usagées. Elle prendra le nom d'UFP (union française des pétroles) plus tard.
- 1959, un pipeline, constitué de 3 tuyaux assurant un débit de 35 000 litres/heure, est construit au-dessus de la route entre l'usine et la voie ferrée. Il permet alors à l'usine de recevoir les huiles usées et d'évacuer les huiles traitées via des wagons-citernes de 20 000 litres.
- 1986 : explosion du four de chauffe suivi d'un violent incendie et pollution de l'air.
- 1992 : l'entreprise cesse toute activité et est mise en liquidation.

**Malheureusement, durant l'activité, des déversements d'huiles polluées ont contaminé le sol et le ruisseau de la Bouillante, à proximité.**



Le site régulièrement « visité » et une cheminée qui n'avait pas supporté la tempête de 1999.



Retrait du pipeline qui enjambait la route reliant l'usine à la voie ferrée.



Sédiments « huileux » prélevé dans le bras mort de la Moselle.



Malgré plusieurs arrêtés ou procédures depuis la fermeture, le site reste longtemps en l'état avec des cuves remplies d'huiles usées, polluées, mais aussi avec la présence des produits utilisés dans le fonctionnement de traitement (acide, etc.). Début 1998, 800 tonnes d'huiles et autres déchets sont évacués.

2 transformateurs contenant du pyralène sont retirés en 2009.

C'est donc lors de cette année 2011 que se confirme et se réalise la déconstruction du site. Des analyses de sol sont maintenant effectuées régulièrement afin de mesurer le taux de pollution.

À la suite de ces analyses, une politique de dépollution et d'aménagement sera établie. Le coût global de ces travaux, depuis 1998, s'élève à 700 000 €, totalement pris en charge par l'État.



M. Malanche, Secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle M. Poirson, Maire et les responsables de l'Adème, lors d'une visite de chantier.



Déchets dans les bois.

Depuis quelques éditions, nous rappelons sous forme d'encarts dans ce bulletin « les gestes du bon citoyen ».

Bien sûr cela n'empêche pas, les incivilités et manquements de certains habitants répétés aux différents règlements. Sans parler des comportements amoraux et irrespectueux.

### COMMENT INCITER CHACUN D'ENTRE NOUS À PLUS DE CIVISME ?

Ne vaut-il pas mieux avoir une politique volontariste et de bon sens que d'en venir à une politique de répression ?



## LES GESTES DU BON CITOYEN



### ■ déneiger le trottoir devant chez soi :

Arrêté municipal n° 64/1996



Il importe à tous les riverains du domaine public, qu'ils soient propriétaires ou locataires, de balayer ou faire balayer la neige, de saler ou sabler dès la présence de verglas ou de prendre toutes autres mesures afin d'assurer la libre circulation des piétons sur les trottoirs, cours ou autres dépendances.

### ■ respecter les horaires pour les travaux de bricolage et jardinage durant le week-end :

Arrêté municipal n° 28/1997



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 h à 20 h

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

### ■ balayer devant chez soi :

Article 99-1 - Balayage des voies publiques du Règlement Sanitaire Départemental

Les propriétaires ou le cas échéant les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.



### ■ sortir ses poubelles aux jours et heures autorisés :

Arrêté municipal n° 52/2003

Les contenants devront être déposés au plus tôt la veille à partir de 19 h.

Les collectes des jours fériés sont reportées à la veille ou au lendemain de celui-ci.



### ■ ramasser ses papiers et autres sur la voie publique :

Article 99-2- Mesures générales de propreté et de salubrité du Règlement Sanitaire Départemental

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers, imprimés ou non, journaux, prospectus, cartonnages, boîtes, enveloppes, emballages divers et, généralement, tous objets ou matières susceptibles de salir ou d'obstruer tout ou partie de la voie publique.

### ■ dépôts sauvages de déchets et ordures :

Arrêté municipal n° 11/2011



Gravats et plastiques dans les bois.

Les dépôts sauvages des déchets (notamment ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés doivent être effectués conformément aux jours, heures de collecte et autres prescriptions prévus par l'arrêté n° 53/03 du 23 avril 2003 et par les règlements en vigueur.

### ■ ramasser les crottes de son chien sur la voie publique :

Arrêté municipal n° 06/2009

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.



Place des Moines INADMISSIBLE

Des distributeurs de sacs « TOUTOUNET » et poubelles sont implantés à divers endroits de la commune afin de permettre aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux.



## LES GESTES DU BON CITOYEN — suite



- Interdiction de faire du feu de branchage ou autre :  
**article 84 du règlement sanitaire départemental**  
Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit.



- Dépôts sauvages de déchets et ordures :  
**arrêté municipal n°11/2011**

## Les haies à des hauteurs et largeurs autorisées :

la réglementation concernant les arbres est définie par les **art. 670 à 673 du Code civil**.



L'article 673 précise que lorsque les branches d'un arbre surplombent le fonds du voisin, celui-ci peut obliger le propriétaire à les couper ou à les faire couper (pour la hauteur : à moins de 0,50 m de la limite séparative, la hauteur ne peut dépasser 2 mètres et pour les plantations de haute tige donc >2 m de haut, les plantations doivent s'effectuer à une distance de + de 2 m de la limite séparative).

Par contre, l'article 673 ne s'applique pas aux riverains du domaine public. Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Ainsi, le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police, imposer l'élagage des arbres qui portent atteinte à la commodité de passage et est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière.

## ■ Maisons fleuries

M<sup>me</sup> et M. Frosch, ont participé au concours des maisons fleuries organisé par le Conseil général et ont été primés pour leur bon résultat **19<sup>e</sup> sur 861** inscrits. Toutes nos félicitations.



## ■ Parking de la gare

Le parking de la gare sera relooké en 2013. Une étude et un projet seront déposés auprès du conseil régional-SNCF-RFF pour le mois de juin et l'espoir d'une réponse positive est attendue pour fin 2012.



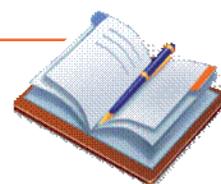
## ■ Passage à niveau

L'étude est terminée et trois solutions ont été proposées. RFF (Réseau Ferré de France) a retenu le pont-rail (tunnel) mais le coût très élevé environ 19 millions d'euros HT reporte le projet.



# Commission affaires scolaires

## Petite enfance



### Adjointe

Karine MAIRE



### Membres

Maria CROCCO, Mary-Line LEFEVRE, Philippe LETT, Florence PELISSIER, Henri POIRSON, Céline RITTER

Pour l'année 2011-2012, 438 enfants fréquentent nos établissements scolaires :

Etablissement	Directeur	Effectifs
Ecole maternelle Jean de la Fontaine	M <sup>me</sup> Becker-Vlasak	100 élèves
Ecole maternelle Charles Roth	M <sup>me</sup> Hody	22 élèves
Groupe Scolaire Jules Verne	M. Deloras	258 élèves
Ecole maternelle privée aux Moines	M <sup>me</sup> Davouse	58 élèves

## Activités communes aux différentes écoles

### Visite de Saint Nicolas



Groupe scolaire Jules Verne CP.



Elèves de l'Ecole maternelle Jean de la Fontaine.



Classe de M<sup>me</sup> Davouse - Ecole des Moines.

### De nouveaux jeux à l'école maternelle Charles Roth

Ils font désormais la joie des enfants le temps de la récréation... même enneigés.



### Restauration scolaire

Depuis septembre 2009, la ville gère son restaurant scolaire, situé au centre socio-culturel. Ce service est ouvert aux enfants de l'école primaire et personnel communal qui le souhaitent. 70 menus y sont servis par jour, répondant au programme national nutrition santé.

L'inscription est possible tout au long de l'année. Le prestataire propose des menus à thèmes, des animations avec remise de récompenses, sensibilise les enfants à l'environnement, au goût et aux repas équilibrés.

Les enfants sont pris en charge dès 11 h 30 jusqu'à 13 h 20, par les agents communaux.

Dès la fin du repas, ils retrouvent leur école, où ils pratiquent diverses activités.

### Sapin de la ville

Les enfants qui fréquentent le service périscolaire ont participé à la décoration du sapin situé près de la poste. Durant les activités proposées par ce service, ils ont confectionné les décorations qu'ils ont installées avec l'aide des services techniques et des membres de la commission.



### Dégustation de la traditionnelle Galette des Rois



Elèves de l'Ecole Charles Roth.

## La semaine du goût

La 22<sup>e</sup> édition de la semaine du goût s'est déroulée du 17 au 23 octobre. Cet événement est très suivi partout en France et notamment dans les établissements scolaires de notre commune.

Cette animation a pour objectif de faire découvrir aux petits comme aux grands la richesse du patrimoine culinaire, d'éveiller leurs papilles, de les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, et pour finir de partager un moment de convivialité. Voici les différents projets réalisés par nos écoles en 2011 et racontés par les enfants.

### École des Moines

Les enfants ont étudié les différents groupes d'aliments. « Après les courses réalisées tous ensemble, nous avons goûté les produits et confectionné tout au long de la semaine les plats par groupe d'aliments : produits laitiers (fabrication de yaourts, dégustation de fromages), découverte et dégustation de fruits et légumes, puis de pains et céréales et une dernière journée autour des boissons et produits sucrés (fabrication de tartes et chaussons aux pommes). »

### Groupe scolaire Jules Verne - CPA

« Notre travail a été axé sur les fruits secs (observation, dessin, dégustation). Nous avons pu goûter des noix, des noisettes, des dattes, des figues, des abricots secs, des raisins secs, des pruneaux. Et pour terminer la semaine, nous avons réalisé nous-mêmes des fruits secs. Nous avons séché des pommes que nous avons ensuite dégustées. »



CPA



CPA

### Groupe scolaire Jules Verne CE1B

« Le matin, nous sommes allés au marché, avec une liste de courses, pour acheter nos légumes et faire nos recettes. Il n'y avait pas de marchands de légumes. Ensuite, nous sommes allés au supermarché. Au supermarché, il y avait tout ce qu'il nous fallait. Nous avons payé. Au retour, chacun a porté quelque chose. Nous avons mis les aliments frais dans le frigo. »



CE1B



CE1B



CE1B

« Nous avons réalisé et goûté un potage parmentier, une mousse au chocolat et une purée de pommes de terre. »



Dégustation de fruits et légumes.



Dégustation de fromages pour les écoliers des Moines.



# La structure scolaire - culturelle et multi-accueil

**Au regard des difficultés connues en matière d'accueil des jeunes enfants, les élus de la Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch ont pris la compétence Petite enfance en juin 2009 en vue d'établir un diagnostic sur tout le territoire.**

Une étude a été menée en 2010 par le cabinet « 2G Consultants » afin de connaître les attentes des habitants et des professionnels de la petite enfance.

Un comité de pilotage réunissant les assistants maternels du territoire, les familles, les enseignants, les bénévoles de la bibliothèque municipale, les partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle ainsi que les élus communaux et intercommunaux a été créé.

Le travail de cette commission a abouti à la réalisation d'une structure multi-accueil, rue Jules Ferry, comprenant :

- une structure multi-accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie)
- un relais Assistants maternels en vue d'accompagner les assistants maternels dans leur métier et d'informer les parents sur les différents modes de garde existant sur le territoire.
- un accueil périscolaire
- une cantine
- une médiathèque
- et le renouvellement de 3 salles de classe

**Cet ensemble devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2013.**

Dans un souci de qualité environnemental, ce projet BBC (bâtiment basse consommation), confié au cabinet d'architecture « Atelier D-Form », s'inscrit dans la démarche du Grenelle II de l'environnement (amélioration énergétique des bâtiments, réduction de la consommation, etc.)

De même, le reste du bâtiment actuel, préau et école, sera rénové en conservant sa spécificité architecturale (Ecole Jean Prouvé).

La partie de l'école démolie sera partiellement récupérée par des établissements (conservatoire,...) pour y être exposée.



2 vues du futur ensemble scolaire-culturel et d'accueil.



1 900 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux  
comprenant 1 médiathèque,  
1 cantine, 1 accueil  
périscolaire, 3 nouvelles  
salles de classe, 1 accueil  
petite enfance (30 places) et  
1 relais assistance maternelle.  
Le coût global,  
hors subventions,  
est de 2 175 000 € HT  
(1 650 000 part  
communale et 850 000 part  
intercommunale).

# Commission vie associative

## Conseillère déléguée

Michèle LEONARD



## Membres

Pierrette BROSSE, Philippe LETT,  
Mireille PETTELAIRE, Henri POIRSON,  
Christelle POISOT, Michel SCHOTT, Jacques SESMAT

La commission « Vie associative » organise différents événements pour animer la Ville. Dans un objectif d'équité, elle essaie de diversifier les lieux de programmation et travaille constamment à la recherche de nouveautés pour dynamiser ses animations, et ce, afin de vous satisfaire et de vous retrouver à chaque fois plus nombreux.

## Les grandes dates municipales 2012

**8 mai** : Défilé du carnaval

**16 juin** : Feux de la Saint Jean

**13 juillet** : Fête nationale

**16 septembre** : Les Délices de Scarpone

**1<sup>er</sup> décembre** : Défilé de St Nicolas

**8 décembre** : 26<sup>e</sup> Téléthon

## Sportifs méritants

Cette cérémonie organisée en 2011 en avant-première des Feux de la saint Jean a été instaurée pour remercier et féliciter les sportifs locaux pour leurs résultats, assiduité, tout au long de la saison sportive.

### En 2011 ont été récompensés :

**Ess handball** : Marie-Claude Paygnard & Fred Masseli ; **Rugby-club Dieulouard Liverdun** : Renald Bombardier & Grégory Cordonnier ; **Tennis de table** : Alexis Berthel & Benoît Biegel ; **ASCD section vétérans** : Lionel Reis & Jean-François Collon ; **Ess tennis** : Jade Rotatinti & Anthony Ersham ; **Jujitsu** : Julien Fritsch ; **Judo** : Alizéa Hencke & Kerrian Gesnel.

**En catégorie boxe**, Steven Aigle, jeune déicustodien de 16 ans, a été récompensé pour son titre de champion de France dans la catégorie moins de 36 kg. Titre qu'il a brillamment décroché le 23 mai 2010 à Beaumont les Valence.

Henri Poirson, maire et Michelle Léonard conseillère déléguée aux associations ont félicité tous les primés avant de les inviter à partager le pot de l'amitié.



Les médaillés

**Feux de la Saint-Jean** organisés le 18 juin 2011 par la municipalité et l'Amicale des sapeurs-pompiers au stade scolaire.



Les organisateurs

Un bûcher original « made in Dieulouard » avait été préparé pour l'occasion par les organisateurs. Avec une restauration et buvette organisées sous les marabouts, l'animation du site par DJ Flo, les Déicustodiens ont pu se réchauffer sur la piste de danse avant de se rapprocher du bûcher qui s'est consumé jusque tard dans la nuit. Un grand bravo à tous pour cette édition 2011. En attendant avec impatience la prochaine. En raison des travaux programmés pour la structure petite enfance, celle-ci se déroulera sur un autre site.

## Fête nationale

Instituée par la loi de 1880 la Fête Nationale est entrée dans les us et coutumes de chacun d'entre nous. Barbecue organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers, bal populaire animé par l'orchestre Eric Schmitt, distribution de lampions par la commission Vie Associative, et à la nuit tombée explosion des fusées dans le ciel scarponais sous un rythme endiablé, dicté par la société Embrasia. Un grand moment d'émotion qui a séduit petits et grands...



## ■ Défilé de Saint-Nicolas

Saint-Nicolas est venu saluer petits et grands enfants de la commune le samedi 10 décembre. Il a défilé dans les rues de la commune accompagné par l'Harmonie Scarponaise, le groupe folklorique les Sotrès, la Licorne Tambourineuse, la Troupe Ose clowns. La parade entrecoupée de démonstrations diverses (monocycle, cracheurs de feu) s'est terminée dans la cour du groupe scolaire Jules Verne où chocolats chauds, brioches et sachets de bonbons ont été offerts aux enfants par la Municipalité.

Cette dernière remercie vivement tous les bénévoles qui ont assuré la sécurité tout au long du parcours, la brigade de gendarmerie locale, la police municipale, les secouristes de Dieulouard, les agriculteurs locaux, le lycée professionnel de Bosserville et le comité des Fêtes d'Art-sur-Meurthe pour l'aide apportée.



L'Harmonie scarponaise.



Un public admiratif.

## ■ Téléthon

La municipalité et les associations locales se sont unies pour la bonne cause. Grâce aux diverses actions menées en aval ou en amont des dates nationales et la mise en place d'ateliers culturels et sportifs à la Salle des sports Charles Roth le samedi 3 décembre : 2962,76 € ont été récoltés au cours de cette 25<sup>e</sup> édition. Un grand merci à vous tous pour votre générosité !

## ■ Cérémonies commémoratives

La municipalité et les associations patriotiques organisent conjointement les différentes cérémonies commémoratives sur la commune. Elles sont programmées sur décision de l'Etat en souvenir d'un événement et en hommage à des acteurs ou victimes de cet événement. Elles sont un outil important de transmission de la mémoire

aux jeunes générations. Les jeunes peuvent d'ailleurs activement s'impliquer dans la préparation de ces cérémonies.



Cérémonie du 11 novembre.



Cérémonie du 8 mai.

## ■ Concours de la Résistance

Elève au collège Joliot Curie à Dieulouard, Estelle Roth a participé au concours national de la résistance et de la déportation, avec son professeur d'histoire Madame Gimbert.

Estelle, qui concourrait à titre individuel comme 859 autres élèves du département dans la catégorie collège, a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental. Elle s'est vue remettre deux ouvrages sur la résistance et un troisième sur la Meurthe-et-Moselle.

Le 9 décembre 2011, Estelle a été reçue par Monsieur Bartolt, Préfet de Meurthe-et-Moselle, et en présence de nombreuses personnalités dont monsieur Poirson maire de Dieulouard, de Monsieur Beaufort principal du collège, de Madame Gimbert et Monsieur Serre Sanchez respectivement professeurs d'histoire et de lettres.



Puis, parmi plus de 40 000 élèves qui ont participé au concours national, Estelle Roth s'est classée dans les quatre premiers de sa catégorie. De ce fait, elle a été invitée par Monsieur Sarkozy, Président de la République, au Palais de l'Élysée le 16 décembre 2011.

Lors de la cérémonie des récompenses, Monsieur Longuet ministre de la Défense et des Anciens Combattants, lui a remis son prix. De plus, Estelle a également été primée une seconde fois par la Fondation de la Résistance créée par Lucie et Raymond Aubrac avec le titre « prix spécial ».



## Les Délices de Scarpone

**Associer le patrimoine bâti et la gastronomie locale !** Voici le défi que s'était lancé la commission vie associative de la commune le 15 septembre dernier. Accompagnés par les Amis du Vieux Pays, ils ont travaillé plusieurs mois à la mise en valeur des atouts visuels et gustatifs de notre cité. Les



Le chevalier indique le chemin.



Découverte du chemin de ronde.



Visite de l'Eglise.

La place de Verdun était quant à elle réservée aux stands artisans et producteurs locaux. Les visiteurs ont pu découvrir les différentes étapes de création des produits, assister à des démonstrations de poterie, sculpture sur pierre, création de compositions florales, et dégustation de produits régionaux.

visiteurs ont pu, à travers un circuit pédestre fléché autour du château, découvrir des sites remarquables racontés par des guides médiévaux, tels que la Maison des Voués, les Moines, l'Église, le chemin de ronde, tout juste rénové, le Château et son musée...

Salle du musée au château.



Cave voûtée maison des Voués.



Une petite partie des stands place de Verdun.

### Le concours :

Les pâtissiers avaient un stress supplémentaire avec le concours du gâteau « Délice de scarpone », trois ingrédients obligatoires, dégustations et vote par les personnes présentes.



### Ci-dessous les trois gâteaux créés



Résultat de l'épreuve : Une belle égalité de nos pâtissiers locaux.

Le site a été animé toute la journée par DJ'pilou, le groupe « Les Sotres » a réalisé des démonstrations de danses folkloriques, et un trio de clarinettes a donné plusieurs récitals au château. Un grand merci à eux pour leur présence. Nous n'oublierons pas les associations, les bénévoles, qui ont participé à cette première aventure. Et naturellement nous remercions tous les producteurs et artisans présents à nos côtés.

La prochaine édition des Délices de Scarpone est programmée

**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012**

## East Summer Fest



La 1<sup>re</sup> édition du East Summer Fest organisée par l'Association Trash Xylo, présidée par Roxane Boillod, s'est déroulée le 16 juillet dernier sur le stade de rugby du complexe Marcel Crusem. Cet événement unique en Meurthe-et-Moselle a été pensé et préparé pendant plus d'un an par les organisateurs avec l'appui de la municipalité et de la communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch.

Rassembler six groupes de musique issus de milieux différents dans un lieu atypique voici le défi passionnant que s'était lancé les membres de l'association. Une affiche plus qu'alléchante Parabellum, Takana Zion, Broken note, Sebastian Sturm, The gentle mystics, Slapback ont fait le succès de cette première édition.

Les organisateurs ont souhaité également que le festival entre dans une réelle démarche de protection de l'environnement. Pour ce faire, des verres « écocup » (verres réutilisables et recyclables) aux couleurs du festival ont été réalisés et des toilettes sèches installées sur site.

Une première édition réussie malgré les conditions météorologiques hésitantes, mais qui n'ont pas freiné les 560 festivaliers venus de tous les coins de la France.

**A ne pas rater !**



[www.eastsummerfest.fr](http://www.eastsummerfest.fr)

## Handball : Montée en Nationale 2

Après 54 ans d'existence, le club de handball nous fait encore rêver. Ce n'était pas du tout cuit, mais les hommes du Président Joël Reder, coaché par Aurélien Voidier l'ont fait ! Ils accèdent à la Nationale 2. Un grand bravo à cette belle formation et à toutes les personnes qui œuvrent pour le bon déroulement des rencontres. Nous leur souhaitons une très bonne saison sportive avec comme premier objectif le maintien, et plus loin plus tard...



## Les voix en or



Invités par la Paroisse et les Amis du Chant, les Petits Chanteurs à la Croix de bois se sont produits le 28 mars dernier en l'église St Sébastien devant un public provenant de toute la région.

Théo Lukasek membre des petits chanteurs et surtout originaire de Dieulouard était très fier de pouvoir faire résonner sa voix sur ses terres natales. Il a intégré les Petits Chanteurs à l'âge de 9 ans pour un cycle de six ans. Agé aujourd'hui de 14 ans il a déjà parcouru le monde entier.

Loin d'oublier ses racines, c'est avec beaucoup de plaisir que Théo a accompagné la chorale des Amis du Chant, lors du récent Concert de Noël en l'église de la commune.



## Bal folk du Secours catholique

Le 12 novembre, les groupes Folk Élixir et Ticailloux ont animé gratuitement au centre socioculturel une soirée au profit du secours catholique. Se faire plaisir en aidant les autres... une réussite à renouveler !



# Commission affaires sociales – C.C.A.S.

## Adjointe

Martine BRAYER



## Membres

Pierrette BRASSE, Patricia COLLE, Mary-line LEFEVRE,  
Florence PELISSIER, Mireille PETTELAIRE, Henri POIRSON,  
Christelle POISOT

## Voyage des anciens

46 personnes ont participé du 14 au 24 juin 2011, à « Le Barcarès » dans les Pyrénées orientales, à un séjour agréable de 11 jours à la découverte de la côte Vermeille et du pays catalan.



## Chantiers jeunes

Comme chaque année, 24 ados ont usé de l'huile de coude au cimetière : rénovation des murs extérieurs et des portails, travaux de désherbage. Leur contribution a été récompensée par l'attribution de chèques-cadeaux d'une valeur de 125 €.



## Brioche de l'amitié

Lors de cette opération mise en place par l'AEIM, 372 brioches ont été vendues pour un montant de 1 894 €, par des bénévoles venus d'associations et des élus. Tous sont chaleureusement remerciés pour leur dévouement.



## Médailles de la famille

Cette année, deux familles ont été réunies autour d'un sympathique buffet. Le maire a eu l'honneur de remettre une médaille et un bouquet à Geneviève Laghlali, secrétaire agent d'accueil en recherche d'emploi, maman de quatre enfants et à Fatima Oubilla, employée à la FNAC et maman de quatre enfants.



## Fin d'année

604 bons d'achat ont été distribués aux retraités de la commune. D'autres ont choisi de se retrouver autour d'un repas festif, le 11 décembre, offert par le C.C.A.S. Une chaleureuse et conviviale ambiance a régné ce jour pour 147 convives.



## Premier départ en vacances

En 2011, une convention a été signée entre l'association « Jeunesse au plein air » et le C.C.A.S. permettant à des jeunes de se rendre pour la première fois en centre de vacances. Un montant de 80 € par jeunes sur une base de 10 participants a été fixé. Cet été, 10 enfants ont ainsi participé à un séjour à la colonie du Luschpach, dans les Vosges.

**Bilan annuel du C.C.A.S. :** 338 bons d'alimentation ont été établis, 25 demandes de secours sur 31 ont été accordées.

**Permanences du C.C.A.S.**  
assurées par  
**Sophie Solimando :**  
les mardis et vendredis,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
ou sur rendez-vous

## La mission locale du Val de Lorraine et de Laxou - au service des jeunes

Présente sur l'ensemble des communes de notre territoire, la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou, avec le soutien du Fonds Social Européen, exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Ainsi chaque année, plus de 2 000 jeunes demandeurs d'insertion sont accueillis par les conseillers de la Mission Locale. Ils les informent, les orientent et les accompagnent en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi. Ils apportent un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté.

La Mission Locale a organisé son action pour offrir à chaque jeune un appui individualisé. Après un premier accueil, il sera pris en charge par un conseiller ou une conseillère en insertion qui deviendra son référent habituel et permanent par la suite. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à

l'accompagnement pas à pas en fonction des besoins de chacun.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission Locale peut vous orienter et vous accompagner dans les actions de formation mises en œuvre par le Conseil Régional. Elle conjugue ses efforts avec ceux des Pôles Emploi afin de vous proposer un ensemble de services de mise en relation avec les employeurs. Vous pourrez ainsi consulter les offres d'emploi du Pôle Emploi, ainsi que les offres provenant des différents partenaires de la mission locale (Agences d'intérim, Chambres de Métiers...) ou directement des employeurs. Mais avant de postuler à une offre d'emploi, vous pourrez bénéficier des services de l'atelier de recherche d'emploi afin de présenter au mieux votre candidature.

Elle peut vous accueillir du **lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jusqu'à 16 h le vendredi** avec une fermeture hebdomadaire le mardi après-midi. Sur simple appel téléphonique, vous pourrez obtenir un rendez-vous pour un entretien personnalisé.

### La Mission locale c'est 3 sites d'accueil permanent :

Maison de la Formation		Centre Social Communal
8 rue de la Poterne	1 rue des Aciéries	1 place de l'Europe
54700 Pont-à-Mousson	54340 Pompey	54520 Laxou
03.83.81.47.32.	03.83.24.30.72	03.83.90.85.86

## Départs en retraite de Nicole Parent & Christiane Robin

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet dernier, une sympathique cérémonie s'est déroulée, salle de la cantine, pour fêter le départ en retraite de Christiane Robin et Nicole Parent. Elus, collègues et familles se sont retrouvés pour rendre hommage à ces deux agents communaux. Après les traditionnels discours et anecdotes, elles ont reçu fleurs et cadeaux.

→ Nicole, 61 ans, mariée à Jean-Louis Parent est maman de trois enfants : David, Sébastien et Cédric. Elle a débuté sa carrière comme vendeuse dans l'alimentation générale de 1968 à 1977, une carrière qu'elle interrompt durant huit ans pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. C'est en 1998 et jusqu'au 18 juillet 2011 qu'elle intègre la municipalité en tant qu'agent d'entretien. L'heure de la retraite a sonné et



Nicole occupera désormais son temps à lire, à remplir les grilles de mots fléchés, aux promenades et consacrera beaucoup de temps à ses trois petits-enfants.

→ Christiane, 65 ans, est une Décustodienne depuis toujours. Elle débute sa carrière en 1965 à la société Gouvy jusqu'à un licenciement économique en 1986. Après une période de chômage, elle intègre la mairie en 1992, elle occupera la fonction d'agent d'entretien pendant 4 ans puis celle d'agent administratif jusqu'au 7 juillet 2011. Elle est membre assidue de la chorale « les Amis du Chant » depuis 1984. Pour Christiane, une page se tourne et elle pourra s'adonner à sa

passion de la lecture mais aussi partager en compagnie de ses sœurs, des journées de pêche.

*Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite !*

# Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch (C.C.V.M.E)

## 7 communes motivées et responsables

**Malgré presque 15 ans d'existence, d'informations diffusées, combien d'entre nous savent réellement le rôle, l'importance et les compétences de notre communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch (CCVME) ? En effet, depuis sa création en 1998, la commune lui a transmis certaines compétences permettant de mutualiser les moyens et les investissements dans le but de mieux répondre aux besoins des habitants.**

Dans l'édition 2011 du Scarponais, en plus de rappeler les différentes compétences, il avait été annoncé les premiers travaux de révision de la carte intercommunale pour un futur aménagement des collectivités, comme la loi le prévoit dans le cadre de la réforme du territoire. Chaque préfet de département a en charge de mener à bien ces travaux en collaboration avec les maires et présidents de communautés de communes. Si certaines étapes ont été décalées dans le processus, la date finale du nouvel aménagement reste le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Comme 90 % des Français, nous vivons donc dans une communauté de communes. Les élus intercommunaux se sont positionnés pour le maintien de la nôtre. Le dynamisme qui la caractérise, sa taille suffisamment importante, l'unité entre tous les maires qui la composent, c'est un ensemble de points forts, défendus avec conviction, qui assure notre continuité et permet de poursuivre les différents investissements entrepris sur le territoire.

En effet, la Communauté de communes investit depuis plusieurs années à Dieulouard :

- sur le plan économique (les études d'installation de la société PAPREC sur le site Gouvy, la création, l'aménagement et la gestion de la ZAC de la Ferrière),
- sur l'aménagement du territoire (aménagement du carrefour rue de la Grande Roche, études entrée nord de la ville avec Pétricarbol),
- et sur les services à la population (la construction du city stade, et la partie Petite enfance du Pôle Enfance-Jeunesse).

Sur l'ensemble du territoire, c'est également la restauration des lavoirs, place de village, l'aménagement des entrées de ville, la construction d'équipements sportifs, l'entretien des espaces naturels, l'organisation d'activités sportives à destination des jeunes (Sports à thèmes, Séjour ski surf ado), de manifestations culturelles (salon des artistes, concert).

C'est le pilotage de l'étude PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics ; loi du 11 février 2005). Il s'agit d'un document de référence qui présente un état des lieux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics de chaque commune (hors établissements recevant du public), et des propositions de travaux d'aménagement, ces travaux restant de la compétence communale.



Aménagement entrée de Gezoncourt.



La ZAC de la Ferrières 8 ha, viabilisée jusqu'en limite de parcelle, offrant une zone commerciale et une zone artisanale – petite industrie.

C'est une gestion sage, mais rigoureuse de la compétence des déchets ménagers et assimilés (OM et tri) qui assure à chacun des administrés l'un des plus bas coûts de collecte (69,50 €/hab en 2012) appliqués dans la région.

**Emplis de cette volonté d'aller de l'avant, les élus persévéreront à bâtir un environnement cohérent et accueillant au service de chacun.**



La centrale photovoltaïque sur l'ancienne base aérienne de Rosières en Haye.

C'est l'une des plus grandes centrales du monde avec ses 360 ha de panneaux solaires (1 800 000 panneaux). La production débutera vers la mi-2012, elle correspondra à la consommation annuelle d'une ville de 60 000 habitants. Alliant histoire et technologie, une zone d'accueil comprenant un musée de l'aviation et une maison de l'Énergie sera construite par EDF Energies Nouvelles et gérée par la Communauté de communes.

### LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



**Pierrette Brosse**



**Catherine Sitz**



**Patrick Probst**



**Roger Defrang**



**Philippe Lett**

L'année 2011 a été marquée pour l'opposition par l'installation de Monsieur Roger Defrang dans l'équipe municipale à la suite de la démission de Monsieur Alain Henry puis de Madame Nathalie Fischer.

Convaincu de la nouvelle mission qui lui a été confiée, Monsieur Defrang, aux côtés des 4 autres élus de l'opposition, a immédiatement montré son intérêt à représenter les Décustodiens lors des conseils municipaux.

Et comme l'histoire se répète depuis 2008, il s'est très vite heurté au fonctionnement « dans la toute puissance » de Monsieur le Maire. « Le conseil municipal n'est pas un lieu de débat » nous dit-il, « seules les commissions sont faites pour cela. En conseil municipal, les élus doivent se contenter de voter ! ». Comment dans ces conditions nos remarques et propositions peuvent-elles être entendues ?

Les commissions qui devraient être des réunions de travail et de concertation, se limitent souvent à un résumé de décisions prises au préalable par le bureau municipal (le Maire et ses adjoints). Les remarques faites par les autres élus ne sont jamais prises en compte et ne sont donc que rarement notées sur les comptes-rendus.

L'absentéisme aux conseils municipaux, de plus en plus récurrents, des élus de sa propre liste (en moyenne plus de 31 % depuis 2008), témoigne du désintérêt grandissant de ceux-ci.

En effet, depuis juin 2010, 9 conseils municipaux n'auraient pu se tenir sans l'assiduité des élus de l'opposition, faute de quorum (14 membres présents au minimum sur 27).

N'en déplaise au premier magistrat, notre présence permet la tenue du conseil aux dates fixées. Malgré nos seules 5 voix, nous sommes soucieux du bon fonctionnement de la gestion communale et respectueux du mandat que vous nous avez confié.

Nous continuerons, contre vents et marées, à vous représenter et restons à votre écoute.

## Réponse à la Tribune libre

L'opposition municipale n'a rien à nous dire, rien à proposer. Elle en est réduite à annoncer en grande pompe la désignation au Conseil – tous ceux d'avant lui ayant refusé la place – du 9<sup>e</sup> membre de la liste « Construisons demain dès aujourd'hui. » pour remplacer M. Robert HENRY, démissionnaire. Nous l'accueillons donc parmi nous.

Il n'est bien sûr pas toujours évident de trouver sa place pour une opposition dans un conseil municipal, et je sais de quoi je parle, pour en avoir fait partie pendant 7 ans. Il est donc de bon ton d'évoquer des soi-disant dérives ou un manque de concertation et prises en compte des remarques. Rien de neuf donc avec le thème archi rabattu, éculé, du manque de vrai débat ou d'obstruction à l'information au Conseil (chaque conseiller reçoit systématiquement le projet de délibération dans son intégralité, est invité à poser des questions avant la tenue du Conseil. De plus, chacun a reçu le règlement du Conseil ainsi que le guide du statut de l'élu local retraçant l'ensemble de nos droits et obligations).

L'opposition a endossé le rôle de critique du pouvoir en place et force est de constater qu'elle ne déroge pas à l'adage « la critique est facile ». Accusé d'étouffer le débat démocratique quant au fonctionnement du Conseil Municipal par les listes d'opposition suite à une plainte déposée devant le Préfet, nous avons été totalement blanchis par ce dernier, et ce, sans aucune réserve, il est simplement navrant qu'ils se soient bien gardés de vous apprendre qu'ils avaient été totalement déboutés quand le Préfet a constaté qu'il n'y avait de notre part, aucune infraction et même conclu que l'information des conseillers était respectée.

En guise de réponse aux listes minoritaires qui composent le Conseil Municipal, je pense qu'il est nécessaire de faire un point qui sera sans aucun doute instructif, sur ce qu'est une opposition municipale, son cadre d'action et ses moyens.

En effet, il ne faut pas confondre majorité municipale, formée par les membres élus de ma liste en tant que Maire (de fait, aux commandes de la ville), et opposition, c'est-à-dire, élus minoritaires, sans autre pouvoir décisionnaire que celui de participer au conseil municipal.

J'ai défendu un programme qui nous était propre en 2008. Notre positionnement n'est pas celui des listes d'opposition, mais quant à la gestion des affaires communales, nous prenons nos responsabilités et, de ce fait, nous ne proposons jamais de délibérations qui ne relèvent pas du bon sens et de l'intérêt général.

Garant de la démocratie locale, je suis toujours stupéfait d'entendre de la part de certains membres de l'opposition que je ne laisse aucune place à la discussion. Dans la mesure où c'est constructif et dans l'intérêt collectif, j'y suis attentif.

Tous les travaux que nous présentons font l'objet d'un travail d'équipe par l'étude approfondie de tous les projets pour en évaluer le bien-fondé. Mais rappelons que mon équipe a été élue pour son projet et non pour celui de l'opposition, ces derniers ont donc peut-être le sentiment de ne pas être écoutés, mais rappelons-le : si nous avions été élus pour conduire la même ligne municipale, nous n'aurions pas été obligés de faire plusieurs listes.

Néanmoins, notre action nous conduit pourtant à associer, même si ce n'est jamais assez pour les listes d'opposition, des membres desdites listes. Nous ne les avons jamais privés de leur liberté de parole, peut-être de ton, oui je l'avoue, mais est-il normal que le Conseil devienne un lieu de foire lorsque des conseillers s'élèvent juste pour assumer un rôle d'opposant contre nos propositions sans en regarder la portée bénéfique.

Par ailleurs, est-ce qu'intervenir pour faire la police et permettre la bonne tenue des séances en demandant aux intéressés de se taire alors même qu'ils n'ont pas pris la peine de demander la parole, compromet le libre jeu de la démocratie, je ne crois pas... des règles existent et c'est au nom de la démocratie que je les applique lorsque le débat devient inintéressant. En tant que Maire, je suis le seul président de séance en conseil : si les élus de l'opposition souhaitent parfois renchérir sur mes derniers mots, et tant que ça reste constructif et non

.../...

de l'opposition pour de l'opposition, je ne clos pas les discussions sans leur donner de nouveau la parole, je ne bride ainsi personne dans son action.

Il nous arrive bien sûr à tous de hausser le ton, mais les arguments constructifs sont plus forts qu'une critique agressive (souvent systématique en France dès lors que l'on appartient à l'opposition et je suis le premier à le reconnaître).

Pour finir, j'aimerais insister sur une fausse vérité véhiculée par les listes d'opposition sur le motif d'absences répétées de certains conseillers et notamment de la liste majoritaire : il va sans dire que je me réjouis de l'assiduité de tous aux séances du Conseil, mais pour autant ne peux aussi que constater la désaffection régulière de certains, n'y voyez pas ici une pratique de la chaise vide pour montrer un éventuel désaccord comme on veut vous le faire comprendre, il faut être plus terre-à-terre. Je sais que beaucoup ne peuvent donner pleinement de leur temps alors que l'engagement dans une commune de la taille de Dieulouard peut devenir très vite prenant. La charge de conseiller peut aussi devenir difficile à assumer si on ne peut y consacrer, pour de multiples bonnes raisons (vie familiale, professionnelle, maladie...) suffisamment de temps. Notre commune est une ville complexe à gérer, tant il y a à faire. Vouloir être conseiller demande à ce que l'on soit prêt à s'engager en temps et en énergie pour défendre les intérêts de la commune. Sans être un sacerdoce, c'est une question que l'on doit mûrement réfléchir avant de s'engager. C'est pourquoi, afin d'être plus efficaces, nous avons proposé une équipe, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, qui doit réfléchir et suggérer un nouveau schéma d'organisation des différentes commissions communales. Elle rendra son travail lors de ce printemps 2012.

Nous sommes toujours preneurs d'idées pour mieux faire, encore faut-il qu'elles soient bonnes. Hélas, souvent négative, dans la déconstruction de ce que nous proposons, l'opposition est incapable de reconnaître et de se réjouir, contrairement à l'ensemble de la population de Dieulouard, de l'arasement du site Pétrocarbol (sans frais pour la collectivité), des multiples chantiers qui améliorent et amélioreront durablement notre cadre de vie, du prochain pôle Enfance et Culture ou encore de la magnifique restauration des tableaux de l'église qui n'a pas coûté un centime à la commune.

Je crois en la fédération des personnes, car nous sommes tous des citoyens, des contribuables, avant d'être des élus, mais encore faut-il être de bonne volonté.

Il peut y avoir 2 types d'opposition, celle, constructive sur un échange d'idées, de choix, d'orientations pour l'avenir de notre commune, avec des divergences, mais toujours entendues et partagées de façon pragmatique. Heureusement, certains élus de l'opposition ont cette démarche.

Mais il y a aussi celle systématique, qui n'élève pas le débat, souvent futile, rarement constructive, qui s'élève toujours contre mon soi-disant autoritarisme dès lors que je mets fin à des débats aussi stériles qu'inutiles.

La diffusion d'un bulletin intercommunal du Parti Radical de gauche que vous avez eu dans votre boîte aux lettres au mois de janvier reconnaissait, lui, l'évolution en tous points positive de Dieulouard depuis trois ans. Nous sommes contents de nous l'entendre dire, y compris par des personnes étrangères à Dieulouard. Cela me réjouit et je me félicite des 21 élus de la majorité qui m'entourent et de cette vision commune que nous avons pour le renouveau de notre ville. Nous avons des caractères différents, forts et si nous partageons parfois avec le verbe haut, c'est toujours avec le souci d'arriver à ce même objectif, celui d'améliorer le cadre de vie à Dieulouard et de redorer son blason vis-à-vis des collectivités voisines.

Personne ne peut prétendre savoir ce qui est forcément bon pour l'avenir de Dieulouard, mon équipe et moi prétendons juste savoir ce qu'il nous semble préférable pour gagner les challenges qui attendaient depuis toujours d'être relevés. Avec mon équipe, nous avons été élus pour un programme, soyez convaincus de ma détermination à poursuivre dans cette voie pour le bien être de chacun d'entre-nous et ce, toujours au nom du sacrosaint principe d'intérêt général. Nous ne laisserons pas le temps décider de notre sort, notre avenir, nous l'avons dans nos mains, à nous de le façonner pour sortir définitivement Dieulouard de son sommeil.

Le maire

# Calendrier des animations

Date	Association	Animation
<b>AVRIL</b>		
1	Ecole des Moines	Spectacle
5	R.P.A.	Repas de l'amitié
11	Solidarité Anciens Gouvvy	Assemblée générale
12	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
19	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
22	Harmonie scarponaise	Repas dansant
26	R.P.A.	Belote
27	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto
28	A.C.P.G./C.A.T.M.	Soirée loto
29	F.J.E.P.	Vide Grenier

<b>MAI</b>		
4	Collège Dieulouard	Chorale
5	Gym club	Soirée dansante
6	Rythmic band	Spectacle
8	Municipalité Ass.patriotiques	Cérémonie commémorative
	Municipalité	Carnaval
10	R.P.A.	Belote
12/13	Club canin Rogéville	Sélectif 2012
13	Rando à gogo mais pas...	Randonnée
15	A.M.C.	Après-midi loto
20	Evasion	Spectacle
22	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto
24	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
26	Les Scarponales	Concours poésie
31	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
	Collège Dieulouard	Théâtre

<b>JUIN</b>		
1	Collège Dieulouard	Théâtre
3	Danse. com tu es	Gala de danse
8	Centre musical	Spectacle fin d'année
9/10	C.A.S.	Kermesse Champêtre
14	R.P.A.	Belote
16	Municipalité & Am. Sapeurs-pompiers	Feux de la St Jean
17	Amis du chant	Concert à l'église
18	Municipalité Ass. patriotiques	Cérémonie commémorative
21	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
30	A.U.D.A.C.E.	Gala de danse

<b>JUILLET</b>		
3	Ecole Jean de la Fontaine	Spectacle chorale
5	R.P.A.	Belote
6	Ets français du sang	Collecte de sang
13	Municipalité	Fête nationale
20/21	Trash Xylo	East Summer Fest 2

<b>SEPTEMBRE</b>		
6	R.P.A.	Belote
7	Centre musical	Inscription
9	Rugby club	Loto
13	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
16	Municipalité	Délices de scarpone
	Am.sapeurs-pompiers	Loto
20	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
21	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto
23	Harmonie scarponaise	Repas dansant
29	C.L.C.V.	Loto
30	F.J.E.P.	Concours de belote

Date	Association	Animation
<b>OCTOBRE</b>		
2/3	C.L.C.V.	Bourse aux vêtements
5	Ets français du sang	Collecte de sang
6/7	C.C.A.S.	Brioche de l'amitié
7	A.S.C.D. vétérans	Après-midi loto
11	R.P.A.	Belote
12	Centre musical	Assemblée générale
14	C.E.P.A.	Assemblée générale
	Amis du chant	Jumelage
16	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
	Ass. Patriotiques	Cérémonie commémorative
18	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
19	Amicale des donneurs de sang	Assemblée générale
21	Ess Handball	Après-midi loto
	F.J.E.P.	Concours de belote
23	Pétanque scarponaise	Journée de l'amitié
26	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto
27	Amicale sapeurs-pompiers	Soirée dansante

<b>NOVEMBRE</b>		
6	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
8	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
11	A.M.C.	Repas du Poilu
	Municipalité & Ass. Patriotiques	Cérémonie commémorative
15	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
16	Harmonie scarponaise	Concert Ste Cécile
17	Conjoints survivants	Goûter
16/18	C.C.V.M.E.	Semaine des Arts
22	R.P.A.	Belote
24	C.L.C.V.	Bourse aux jouets
25	F.J.E.P.	Concours de belote
	Etam Gouvvy	Repas St Eloi
30	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto

<b>DÉCEMBRE</b>		
1 <sup>er</sup>	Secours Catholique	Bal Folk
	Municipalité	Saint Nicolas
6	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Belote
7/8	Municipalité	Téléthon
8	Amicale des sapeurs-pompiers	Sainte Barbe
13	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Repas
	Etam Gouvvy	Après-midi récréatif
15	F.J.E.P.	Spectacle
16	Municipalité	Repas des anciens
	F.J.E.P.	Concours de belote
	Amis du chant	Concert à Saizerais
20	Amis foyer 3 <sup>e</sup> âge	Loto
	R.P.A.	Belote

	Salle des Fêtes
	Centre socioculturel
	Cantine scolaire
	Centre ville
	Stade Marcel Crusem
	Cimetière
	Salle des sports
	Rues de la ville
	Cour des moines

## *Souvenir, souvenir,*

un dernier coup d'œil sur cette image que certains croyaient indélébile  
dans le paysage de Dieulouard...



...mais qui avec volonté et persévérance a disparu.

La vue actuelle avant les prochains travaux d'aménagement  
de toute cette entrée nord  
et qui s'échelonneront sur plusieurs années.

